

MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

ABONNEMENTS

LES ANNONCES

DÉPARTEMENTS

LES ANNONCES

Un an . . . 10 fr

LES ANNONCES

Six mois . . . 6 fr

LES ANNONCES

ÉTRANGER

LES ANNONCES

Un an . . . 12 fr

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

Adressez à l'imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

M. Labaume directeur-gérant de la Mascarade, a succombé dimanche dernier à la longue et douloureuse maladie d'estomac dont il était atteint depuis plus de six mois.

Il y a un mois à peine, nous annonçons dans son état un mieux apparent qui n'était que le point de départ de la recrudescence du mal, et quelques jours après M. Labaume venait, lui cinquième, ajouter son nom à cette liste funèbre, où se sont inscrits en moins de deux ans sa femme, son fils, sa fille et sa petite-fille.

Il a quitté sa maison vide, ne laissant de toute sa famille-décimée que deux enfants dont l'un prisonnier en Prusse ignore encore le malheur qui vient de le frapper.

Celui qui écrit ces lignes était uni à M. Labaume par des liens de parenté trop intimes, pour qu'il lui soit permis d'exprimer à cette place tout le bien qu'il pense de l'honnête homme dont il pleure la mort.

Peut-être pourrait-on accuser nos éloges de partialité affectueuse, mais nous ne saurions nous retenir de rendre hommage à toute une carrière d'honneur et de travail dans laquelle, malgré bien des traverses, bien des découragements, bien des persécutions supportées avec une énergie virile, M. Labaume sut toujours s'allier l'estime et le respect même de ses adversaires, et le dévouement de ses nombreux amis.

Aujourd'hui, privé de l'appui de son expérience et de ses conseils, nous continuerons seul la publication de ce petit journal auquel nous sommes attaché depuis sa fondation.

Nous la continuerons en conservant, malgré notre tristesse et notre douleur intimes, la forme enjouée et satirique que nous avons adoptée, cette forme éminemment française mieux faite que toute autre pour fixer et faire pénétrer

dans les esprits les idées de justice, de liberté et de bon sens que nous cherchons à propager.

Et nous espérons que votre nom connu jusqu'à ce jour de quelques amis seulement, mais que nous publions aujourd'hui, afin de rapporter à nous la direction et la responsabilité de ce journal, deviendra pour nos lecteurs un nom sympathique.

JULIUS COSTA.

BONIMENT

Une boîte en sapin et des petits papiers sort d'un met dedans, — voilà à quoi tient le sort d'un peuple, voilà à quel lien fragile sont attachées les destinées d'une nation, et chaque bulletin sorti en se froissant de la caisse en bois appelée pompeusement urne électorale, peut devenir pour des milliers de gens un arrêt de vie ou de mort.

— Si j'étais petit papier que ferais-vous de moi ?

— La France vient de répondre.

Nous ne connaissons à l'heure où nous écrivons que quelques résultats partiels des élections de mercredi, peut être même ne les connaissons-nous pas complètement lorsque paraîtront ces lignes; mais quels que soient les noms des élus, quels que soient les hommes que notre malheureux pays aura chargés de résoudre le problème de son existence ou de son anéantissement, il nous paraît difficile d'indiquer dès-à-présent les résolutions futures de notre assemblée nationale, et celui là serait hardi qui se hasarderait à dire par

avance : On votera la paix, ou on votera la guerre.

La paix ou la guerre, ce sont les deux seules questions en effet qu'auront à discuter nos représentants, car nous ne pensons pas que personne ait eu l'idée de convertir en une constituante, une assemblée de sept cent cinquante membres qu'il a fallu nommer en huit jours, sans que les électeurs aient eu le temps de se connaître, de s'entendre et d'apprécier mûrement les idées politiques et sociales de leurs représentants.

Une constitution est une trop grosse affaire pour que nous nous hasardions à l'élaborer aujourd'hui. Nous n'avons pour le moment ni le sangfroid, ni le calme nécessaires à une œuvre de cette importance, et nous devons d'abord nous occuper des Prussiens : c'est là le principal.

Avant de régler le mode de gouvernement de la France, il s'agit de savoir si la France existera.

La France existera-t-elle ?

Que répondre à cette question douloureuse, que depuis deux mois tous les patriotes sincères doivent se poser avec angoisse ?

Que dira devant ce point d'interrogation menaçant ?

Car ne l'oublions pas, la France peut être tuée par la paix aussi bien que par la guerre.

Elle peut être tuée par une paix honteuse, une paix humiliante qui la démentirait et en ferait une seconde Pologne.

Elle peut être tuée par une guerre faite dans les conditions désastreuses où nous la soutenons depuis cinq mois, avec des soldats sans pain, sans souliers et sans

mucitions.

Pouvons-nous espérer une paix honorable ?

Nous ne le croyons pas, car la Prusse enorgueillie et folle de ses succès, la Prusse infatuée de cette gloire si rare et d'autant plus précieuse, d'avoir battu les Français, la Prusse ne consentira pas à retirer de chez nous ses bandes de soudards sans qu'ils emportent avec eux un lambeau de notre territoire, le roi Guillaume dans sa double ivresse de sang et de vin, ne consentira jamais à faire son entrée triomphale à Berlin sans traîner derrière son char ces deux esclaves mutilées, enchaînées et sanglantes, l'Alsace et la Lorraine.

L'Alsace et la Lorraine dont nous n'avons pas le DROIT, entendez le bien, d'aliéner la nationalité, l'Alsace et la Lorraine dont nous ne pouvons pas rendre les habitants Prussiens, quand ces habitants veulent rester Français.

Pouvons-nous espérer une guerre victorieuse ?

Nous ne le croyons pas, car il est trop tard aujourd'hui pour organiser de nouvelles armées capables de vaincre, car la moitié des délais d'armistice est déjà écoulée : nous avons perdu les dix premiers jours à discuter et à politiquer, nous avons perdu les dix premiers jours en zozanies entre la délégation de Bordeaux et le gouvernement de Paris, et nous perdrons, hélas ! les dix derniers, sans que la défense nationale ait fait cet effort gigantesque qui seul nous permettrait de recommencer la lutte avec quelque chance de succès.

La levée en masse, a-t-on crié dans vingt réunions publiques.

FEUILLETON DE LA MASCARADE

UN NOUVEAU CANDIDAT

La scène représente une réunion publique, mais une réunion publique d'un genre particulier. On n'y voit ni la blouse de l'ouvrier, ni le paletot du bourgeois, ni la barbe hérissée et les cheveux incultes du politique incompris. Les personnes qui composent l'assemblée, portent pour la plupart des costumes bizarres et qu'on ne rencontre pas d'ordinaire le long des rues.

Celui-ci a un turban avec un soleil dans le dos; celui-là guerrier romain, porte la tunique à blouse et promène fièrement ses jambes nues; cet autre coiffé d'un casque empanaché fait résonner en marchant toute la ferblanterie des chevaliers du moyen âge, cuirasse, cuissards, brassards, etc.; cet autre encore est revêtu de la longue robe des souverains asiatiques, tandis que son voisin se contente de couvrir sa nudité au moyen d'un caleçon de bain multicolore.

Aussitôt que la brouhaha causé par l'entrée de ce public bigarré est un peu calmé, un personnage qu'à première vue on reconnaît pour le comte de Bismark, monte sur l'estrade où est installé le bureau, et prend la parole en ces termes.

« Messieurs, ou plutôt Sires, car tous vous appartenez à cette race privilégiée qui est faite pour régner sur les autres hommes et élarger des listes

civiles, je viens vous expliquer en quelques mots le but de cette réunion, dont j'ai été le promoteur (mouvement d'attention).

« Vos Majestés n'ignorent pas que sur mes ordres la France va réunir dans quelques jours une assemblée nationale, chargée de discuter la grave question de paix ou de guerre.

« Il m'a paru qu'il était absolument nécessaire que cette assemblée ne fût pas uniquement composée d'avocats, de journalistes, de commerçants et d'industriels, etc., et qu'il était bon de nommer pour en faire partie, un homme doué de connaissances spéciales et qui pourrait notamment diriger les délibérations de ladite assemblée de façon à bien faire comprendre les véritables principes de grande politique contre lesquels s'insurgent les rêveurs et les utopistes, à savoir : que la force prime le droit, et que la meilleure raison est la raison du plus fort. (applaudissements).

« Je vous ai donc réunis, messieurs, ou plutôt Sires, vous les plus célèbres parmi les hommes de guerre et les conquérants de tous les âges, vous qui vous appelez Nemrod, Sésostris, Cyrus, Nabuchodonosor, Attila, César, Alexandre, Omar, etc., afin que vous choisissiez celui d'entre vous qui par ses exploits, sa gloire et ses convictions, sera le plus digne d'aller défendre devant la chambre française, la grande thèse dont je viens de poser en quatre mots les principes fondamentaux.

« Que si vous éprouvez le moindre scrupule, en craignant que votre nationalité étrangère ne soit un obstacle à votre admission au sein de l'assemblée, vous pouvez être rassurés : mon auguste maître a la volonté et le pouvoir de surmonter ces petites difficultés de... forme qui ne doivent pas vous arrêter.

« Nous allons donc, si vous le voulez bien, passer à l'examen des candidats, mais il serait bon, auparavant,

de constituer le bureau.

« Je propose comme président d'âge le citoyen... du moins sa Majesté Nemrod.

« Ne deux mille ans environ avant l'ère chrétienne il me paraît présenter toutes les conditions d'expérience et de maturité nécessaires pour diriger avec calme nos importants travaux »

Plusieurs voix. — Oui, oui.

Nemrod, grand chasseur devant Dieu et devant les hommes, et doyen des conquérants, est nommé par acclamation président du bureau.

De Bismark. — Il s'agit maintenant de choisir deux assesseurs.

Une voix. — Nabuchodonosor !

Frédéric II. — Je croyais qu'il avait été changé en bête.

Nabuchodonosor. — Je proteste : j'ai été changé en bête, c'est vrai, mais quelques années seulement, et aujourd'hui...

De Bismark. — Du reste ce ne serait pas une raison : on peut être bête et conquérant; par exemple mon maître Guillaume..

L'empereur Guillaume. — Hein, on parle de ma Majesté ?

De Bismark. — Ne faites pas attention, une simple réflexion. Quel est l'autre assesseur ? Terminons en vite, messieurs, avec ces questions préliminaires, — cela n'a pas d'importance.

Une voix. — Je me propose.

De Bismark. — Qui ça, vous ?

— Robert-Macaire !

De Bismark. — Robert-Macaire, c'est une plainte. Comment misérable, osez-vous vous présenter dans cette assemblée de souverains, et à quel titre ?

Robert-Macaire. — Robert-Macaire premier, roi des fous : il me semble que c'est suffisant

pour être admis au milieu de vous.

Frédéric II. — Mais c'est une insulte !

Quelques voix. — A la porte ! à la porte !

Nabuchodonosor. — Du tout ! il a raison cet homme, du moment qu'il est roi, il n'y a rien à dire.

Attila. — Au fait c'est vrai, et ces scrupules me paraissent déplacés.

De Bismark. — Je sais bien que nous aurions tort d'être trop difficiles pour la racalité : du reste, ainsi que je l'ai dit plus haut, la fonction d'assesseur n'a pas d'importance; va donc pour Robert-Macaire.

Bismark. — Maintenant le secrétaire ?

Voix nombreuses. — Bismark, Bismark !

Bismark. — Je remercie vos Majestés de cette marque de confiance, et je m'efforcerais de m'en rendre digne.

Robert-Macaire. — Oui, oui, et puis je suis là pour veiller à la tenue des livres : ça me connaît.

Bismark. — Il me semble que l'honorable président pourrait maintenant ouvrir la séance.

Nemrod prononce quelques mots inintelligibles.

Plusieurs voix. — On ne comprend pas.

Bismark. — L'honorable Nemrod parle sans doute chaldéen, sa langue maternelle : je crois qu'il serait préférable de se servir du français.

Nemrod. — Très volontiers. Je vous disais, messieurs, que pour donner à nos travaux une direction méthodique, il serait bon de procéder d'abord à l'appel nominal des personnes ici présentes, après quoi on entendra chaque candidat dans ses explications, puis vous voterez par scrutin de liste. (très bien, très bien).

Bismark. — C'est parfait, et je ne m'attendais pas à trouver chez notre honorable président...

Nemrod. — C'est bon, c'est bon, secrétaire dérivez.

La levée en masse, mais personne n'est parti, et c'est tant mieux du reste, car où serait-on allé ?

Il est inconcevable, inouï, combien sur ces questions là le peuple est enfant et naïf. Nous avons entendu, entendu de nos oreilles, ce qui s'appelle entendu, un jeune homme qui paraissait animé d'une foi sincère et d'un patriotisme ardent s'écrier dans une réunion publique :

« Nous avons encore vingt millions d'habitants non envahis.

« Sur ces vingt millions je retranche quinze millions de femmes, d'enfants et de vieillards.

« Restent cinq millions d'hommes valides avec lesquels on peut facilement former une armée de deux millions de soldats ; il y en a plus ce qu'il faut pour chasser les Prussiens ! »

Et on applaudissait, et on criait bravo ! devant ce calcul enfantin.

Et personne ne se levait pour répondre : Mais citoyen, pour faire une armée de deux millions d'hommes, il ne suffit pas de deux millions d'hommes, il faut deux millions de paires de souliers, deux millions de tuniques, deux millions de capotes, deux millions de fusils, deux millions de rations par jour, il faut deux mille canons et deux cent mille officiers, et tout cela nous ne pouvons pas nous le procurer en quinze jours,

Puisque nous n'avons pas pu nourrir cent mille hommes à quarante lieues de Lyon,

Puisque nous les avons laissé périr de faim, de froid et de misère, et qu'ils sont allés moitié nus se réfugier sur un territoire neutre où ils trouveraient un morceau de pain.

Personne ne se levait pour répondre cela, car on l'eût peut-être traité de Prussien.

Nous le disons aujourd'hui avec une amertume profonde, mais dans la sincérité de notre conviction murie et réfléchie, la lutte nous semble impossible, la lutte se changerait inévitablement, fatalement en un massacre inutile.

Nous succombons écrasés par deux ennemis : les Prussiens d'abord, l'incurie et l'incapacité des fonctionnaires ensuite.

Trois mois durant nous et avec nous bien d'autres, avons blâmé, critiqué, attaqué parfois avec violence les fautes, les négligences, les erreurs, les sottises commises dans l'organisation de la défense nationale.

Nous avons demandé pour nos jeunes armées :

Des chaussures en cuir, des vêtements en drap, des armes transformées, des officiers capables et laborieux, et du pain tous les jours.

Mais écoutez-t-on les journalistes ?

Robert-Macaire. — Et pas de faux en écriture publique hein ?

Nemrod. — Voyons les noms ?

— Sésostris, roi d'Égypte.

— Cyrus, roi de Perse.

— Alexandre III, dit le Grand, roi de Macédoine et empereur d'Asie.

— César, cela suffit n'est-ce pas ?

— Attila, roi des Huns.

— Omar I^{er}, chef des croyants.

— Guillaume le conquérant !

Le roi Guillaume. — Qui ça, Guillaume le conquérant ? Il n'y a pas d'autre Guillaume le conquérant que moi, et je veux savoir quel est l'intrus...

Guillaume le conquérant. — Vous n'êtes pas fort en histoire collègue, sans cela vous sauriez que vers l'année 1066, l'Angleterre fut conquise par un duc de Normandie qui...

Guillaume de Prusse. — Oh ! s'il s'agit de l'Angleterre, ça ne me regarde pas.

Bismark. — En effet, c'est un pays neutre.

Le président. — Continuons.

— Frédéric-Barberousse, empereur d'Allemagne !

— Charles XII, roi de Suède.

— Frédéric II, roi de Prusse.

— Napoléon I^{er}, dit le Grand, empereur de France, roi d'Italie, protecteur de la Confédération germanique.

Bismark. — Et oncle de Napoléon III : cela suffit, nous vous connaissons.

Le président. — Il n'y a plus personne.

Guillaume de Prusse. — Comment plus personne, et le plus célèbre qui reste :

— Guillaume I^{er}, roi de Prusse, empereur d'Allemagne, roi de Saxe, de Bavière, de Wurtemberg,

On leur a donné des souliers en carton, des tuniques en je ne sais quoi, des fusils à pierre, transformés en fusil à piston, des officiers qui passent leur journée au café, et du pain tout les trois ou quatre jours,

Nous avons demandé la destitution des fonctionnaires négligents et incapables, la punition des fournisseurs voleurs et la révocation des intendants... habiles.

On a maintenu les fonctionnaires, on a laissé vivre en paix les fournisseurs, et les intendants ont continué à émarger leurs appointements.

Maintenant le mal est fait, le mal est fait, incurable, irréparable.

Maintenant c'est trop tard.

Mais si la lutte est impossible, la paix ne l'est pas d'avantage, car la paix ne peut être pour nous qu'humiliante et ruineuse.

Guerre impossible,

Paix impossible,

Voilà les deux termes du problème.

Où trouver la solution ?

La solution nous l'avons indiquée déjà, la solution nous ne la trouvons que dans la résistance passive, la résistance inerte, la protestation du droit contre la violence et la force brutale ;

Les Prussiens entreront librement dans nos villes et nos villages, ils fouleront du talon de leurs bottes, le sol de notre pays.

Mais il faut six cent mille Prussiens pour occuper la France, et tôt ou tard cette occupation deviendra pour eux une charge impossible à supporter, et tôt ou tard ils seront forcés d'abandonner la France comme Napoléon I^{er} abandonna l'Espagne en 1811, comme Napoléon III abandonna le Mexique un demi siècle après.

Certes ce sera dur, ce sera pour nous une rude épreuve que de voir ces bandits s'installer au milieu de nous et souiller de leur présence notre patrie ravagée,

Mais cela ne vaut-il pas mieux que notre signature apposée au bas d'un traité déshonorant, au bas d'une paix honteuse qui aliénerait deux provinces ?

Écoutez : nous avons subi vingt années de second empire, nous devons pouvoir subir quelques mois de Prussiens.

C'est là notre châtiement.

Jacques BARBIER.

LES ÉLECTIONS

Le dépouillement des votes s'est fait avec une sage lenteur.

Aujourd'hui vendredi seulement, nous connaissons le résultat des élections de no-

duc de Bad...

Frédéric II. — Compliments, mon descendant, vous avez bien marché depuis moi, mais je croyais que la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg n'étaient pas encore annexées.

Bismark. — Oh ! c'est tout comme.

Le président Nemrod. — Allons vite, car il faut que je regagne ce soir mes États, et c'est un peu loin.

Candidat Sésostris vous avez la parole pour faire valoir vos titres.

Sésostris. — Messieurs, il est toujours désagréable de faire soi-même son panégyrique, mais je crois ne le céder à personne comme conquérant et comme massacreur d'hommes.

Guillaume de Prusse. — Savoir !

Le président. — N'interrompez pas.

Sésostris. — Si vous voulez prendre la peine de consulter les récits d'Hérodote et de Diodore, vous verrez que j'ai conquis successivement l'Éthiopie, la Judée, la Syrie, l'Assyrie, la Médie, la Bactriane et toutes les régions Caucasiennes jusqu'au Tanais : ces conquêtes ont nécessité au moins vingt batailles meurtrières, ce qui en mettant le nombre des morts à cinq mille par bataille...

Guillaume de Prusse. — C'est bien peu.

Sésostris. — Sans doute, mais de notre temps nous avions des engins de destruction moins formidables qu'aujourd'hui, et si je n'ai pu faire mieux, ce n'est pas de ma faute.

Le président. — Évidemment, les intentions du candidat ne sauraient être incriminées.

Sésostris. — Dans tous les cas, cinq mille hommes par bataille donneraient un total de cent mille tués, ce qui est déjà raisonnable (murmures d'assentiment).

Le président. — Parfaitement ; continuez.

tre département.

La liste panachée des trois journaux conservateurs de Lyon, où M. de Laprade coudoie le citoyen Le Royer, et où M. de Saint-Victor s'en va bras dessus, bras dessous avec le citoyen Ducarre, cette liste a passé tout entière avec une notable majorité.

Quelques-uns des noms portés sur cette liste nous étaient parfaitement sympathiques, et nous sommes heureux de les voir consacrés par le suffrage universel, mais nous avouons qu'il est bien compromettant pour la République que des noms tels que ceux de MM. de Laprade, de Mortemart et de Saint-Victor qui représentent les principes légitimistes dans toute leur pureté, sortent avec autant de facilité des urnes électorales.

Les démocrates lyonnais peuvent s'en mordre les doigts et ils seraient mal venus à accuser d'autres qu'eux-mêmes de cette dé faite.

Quand on ne trouve pour composer des listes républicaines que des excentricités telles que Blanqui, Félix Pyat et Gustave Flourens, dont les opinions politiques se résument dans la guerre civile, — il faut s'attendre à un revirement d'une exagération contraire.

Au lieu de républicains libéraux et modérés indispensables à l'établissement et à la fondation de notre République naissante,

Vous proposez des énergumènes de Belleville, on vous répond pas des monarchistes.

— C'est dans l'ordre.

Tu l'as voulu Georges Dandin...

J. B.

LES RESPONSABILITÉS

Y en a-t-il ou n'y en a-t-il pas ?

Voilà ce que nous ne cessons de demander tant que nous n'aurons pas vu traduire devant un tribunal criminel quelconque, quelques-uns des gredins qui ont spéculé sur la vie et la santé de nos soldats, tant que nous ne verrons pas destituer les fonctionnaires et les chefs de corps dont l'incapacité a été en partie cause de nos désastres et surtout de l'épouvantable destruction de notre armée de l'Est.

Nous tenons à savoir si oui ou non, on peut être impunément coquin, négligent ou incapable.

Si oui ou non, il n'y a aucune différence entre les honnêtes gens et ceux qui ne le sont pas, entre les hommes instruits et ceux qui ne le sont pas, entre les hommes consciencieux et ceux qui ne le sont pas, entre les hommes qui connaissent leur métier et ceux qui ne le savent pas.

Une armée de 100,000 hommes a disparu en trois semaines, faute de vêtements, de vivres et de munitions.

Ce désastre ne s'est pas accompli tout seul. Évidemment si nos soldats n'ont pas eu de pain, il y a bien un ou plusieurs coupables.

Si nos soldats ont manqué de munitions, il y a encore un ou plusieurs coupables.

Si nos corps d'armée ont été dirigés et conduits avec une incurie impardonnable, il y a toujours un ou plusieurs coupables.

Notre confrère Lucien Jantet du Progrès, mobilisé dans la 3^e légion, publie sur la cam-

Sésostris. — Et remarquez bien que je ne parle pas des blessés. De plus...

Le président. — Ah ! il y a autre chose.

Sésostris. — De plus, j'ai emmené en captivité d'innombrables ennemis que j'ai fait travailler comme des nègres, aux embellissements de l'Égypte.

Napoléon I^{er}. — Ah oui ! les pyramides : soldats du haut de ces pyramides quarante siècles...

Sésostris. — Comme vous dites, les pyramides ; Or je ne doute pas que ces travaux forcés, exécutés dans le désert, n'aient fait périr une bonne moitié de mes prisonniers. Par conséquent il me semble, qu'à ces divers titres, je ne suis pas complètement indigne de vous représenter (très bien, très bien, sur quelques chaises).

Le président. — Candidat Cyrus à votre tour.

Cyrus. — Ainsi que l'honorable préopinant, je me suis illustré dans le métier des armes, et sans me donner la peine, bien entendu, de consulter les vœux des populations...

Bismark. — Bravo !

Cyrus. — J'ai annexé successivement à mes États, Babylone, l'Assyrie, la Médie, et toute l'Asie-Mineure. Vous comprenez vous mêmes Messieurs, que ces petites opérations n'ont pas eu lieu sans de grandes effusions de sang...

Guillaume de Prusse. — Parbleu !

Cyrus. — Dire le nombre d'hommes que j'ai fait massacrer, je ne sais pas assez calculer pour vous fixer un chiffre précis, mais il vous est facile de vous faire une idée de ma férocité et de mon penchant pour les hécatombes humaines, par l'anecdote qu'on raconte sur mon compte, que vous connaissez sans doute.

Plusieurs voix. — Mais non, mais non.

Cyrus. — Ouvrez la première histoire venue,

pagne de l'Est et notamment sur la légion dont il fait partie, des notes dont la sincérité ne saurait être suspectée et qui révèlent des détails navrants sur l'incurie, la brutalité, nous dirons même la barbarie avec lesquelles ont été traités nos malheureux légionnaires.

Non contents d'injurier des soldats citoyens qui dans un effort de patriotisme étaient partis sans murmure sinon sans douleur, abandonnant famille, amis, foyer intérêts et affections, non contents de les taxer de lâcheté avant le combat, certains généraux poussaient la cruauté et l'inhumanité froides, jusqu'à laisser bivouaquer inutilement des soldats dans la neige pendant des heures entières, jusqu'à leur imposer des étapes et des marches forcées comme par plaisir, sans se préoccuper de savoir si ces pauvres diables avaient mangé et s'ils pourraient aller jusqu'au bout.

Nous n'avons pas lu sans indignation dans la relation de notre confrère, cet acte de discipline moscovite du général d'Ariès, intimant à toute une légion qui venait de faire une marche de vingt kilomètres dans des chemins défoncés, l'ordre inhumain de camper tout une nuit dans la neige, aux abords du village d'Auteuil, parce que quelques légionnaires éreintés, succombant à la fatigue et aux privations, s'étaient permis de se jeter dans des écuries ou dans des granges, avant d'avoir reçu leurs billets de logement.

En présence de pareils actes, on se demande si le mot d'incapacité est le seul qui convienne aux généraux sur lesquels il est permis de relever de pareilles charges.

Certes nous comprenons les nécessités de l'ordre et de la discipline, nous comprenons que des fatigues, des souffrances nombreuses soient imposées aux soldats en campagne, mais que ces fatigues et ces souffrances soient multipliées et aggravées suivant l'humeur ou le caprice d'un chef plus ou moins brutal, c'est là un abus barbare d'autorité qui tombe sous l'application des lois pénales et qu'il importe de réprimer, si vous voulez assurer l'obéissance et raffermir la confiance du soldat.

Que dire encore de cet ordre du général Bressolles envoyant deux bataillons sans artillerie enlever la position de Baume défendue par 6,000 Prussiens ?

Que dire de l'acte de brutalité inconcevable du même général assommant à moitié un légionnaire d'un coup de canne plombée, d'après le récit de M. Jantet ?

N'y a-t-il pas dans le Code de justice militaire un article 229 ainsi conçu :

« Est puni d'un emprisonnement de deux mois à cinq ans, tout militaire qui frappe ses inférieurs hors le cas de légitime défense de soi-même ou d'autrui ou de ralliement des fuyards, ou de la nécessité d'arrêter le pillage ou la dévastation... »

Il y a là une série de fautes d'une gravité exceptionnelle, sur lesquelles il nous paraît impossible, monstrueux qu'on ne fasse pas une enquête sévère.

Pouvons-nous espérer que cette enquête aura lieu ?

Pouvons-nous espérer que les auteurs des désastres de notre pauvre armée de l'Est seront recherchés et porteront la peine de leurs fautes ?

Si oui, il faudrait se dépêcher, afin de donner satisfaction à l'opinion publique exaspérée.

Si non, alors prenons notre chapeau, bouclons notre malle, quittons la place, faisons nous Suisses, Américains ou Hindous, et comme le misanthrope cherchons un pays...

Où de vivre honnête homme on ait la liberté.

même celle de Duruy, et vous y lirez que Cyrus ayant été vaincu par les Massagètes, leur reine Thomyris s'empara de lui, lui trancha la tête, et la plongea dans un vase de sang, en disant : Monstre abreuve-toi de ce sang dont tu as toujours été altéré !

Guillaume de Prusse. — Le fait est qu'il fait bon boire...

Cyrus. — Cette anecdote est une affreuse blague, permettez-moi l'expression, attendu que je n'ai jamais été vaincu par personne, mais j'étais bien aise de vous la rapporter afin de vous prouver que j'étais doué de tous les instincts qu'exige le métier de roi et de conquérant sagement compris et pratiqué (Nombreuses marques d'assentiment).

Le président. — Candidat César ?

César. — Est-il besoin, messieurs, de vous parler longuement de moi ? Je suis César, il me semble que ce nom dit tout. J'ai conquis les Gaules après vingt batailles et vingt victoires ; j'ai battu Pompée à Pharsale, j'ai battu Metellus Scipion et Caton à Thapsus, écrasant du coup le parti républicain.

Plusieurs voix. — Bravo, bravo !

César. — Enfin j'ai acquis dans l'art de la guerre une telle réputation, une telle gloire, que mon nom est devenu le nom du conquérant par excellence et qu'il n'est pas un de vous, qui en montant sur le trône n'ambitionne le titre de César (c'est vrai, c'est vrai) !

Enfin, une dernière et puissante recommandation, c'est que j'ai été assassiné par des républicains. (Triple salve d'applaudissements).

Alexandre le Grand. — Je demande à faire une simple observation, dans le but d'activer nos travaux.

Le président. — Parlez.

Alexandre le Grand. — Il est certain, mes-

AUTOUR DE LA SEMAINE

La semaine était aux démissions: M. Challemel-Lacour a donné sa démission; on dit que le général et l'état-major de la garde nationale ont donné leur démission; le bruit a même couru de la démission du conseil municipal.

Tout cela peut se remplacer heureusement, sans qu'il y ait péril en la demeure.

Pour notre préfet, nous comprenons que l'état de sa santé l'ait contraint de rentrer dans la vie privée. Ses fréquentes indispositions l'ont successivement empêché de déployer un peu d'énergie en face de certaines démonstrations, de quelques manifestations organisées par des énergumènes ou pis que cela, et qui auraient pu mal tourner pour la paix publique sans la garde nationale dont le concours a été si largement mis à contribution.

L'état de santé fâcheux de M. Challemel-Lacour l'obligeait même à n'accorder aucune audience à personne, — quelque importante communication qu'on eût à lui faire, — et le général Cluseret, lui-même, n'aurait pas été admis en sa présence.

Bref, M. Valentin succède à Lyon à M. Challemel-Lacour.

Si l'on écoutait tous les Français, il y a bien quarante départements dont les administrés souhaiteraient un mauvais état de santé à leurs préfets.

Mais les Français sont si plaignards!

Quant à M. Valentin, nous manquons complètement de renseignements sur son compte.

A en juger par ses communications écrites, avec le public, il nous paraît moins littéraire que M. Challemel-Lacour, mais ce n'est pas une raison pour être un mauvais administrateur.

Du reste M. Valentin a une qualité essentiellement lyonnaise, il est excellent nageur. Et aux gens qui se permettraient de le plaisanter sur la rhétorique de ses proclamations, il pourrait répondre que nous n'avons pas le droit d'être difficiles en littérature, en vertu du dialogue connu:

- Sais-tu lire?
- Non.
- Sais-tu écrire?
- Non.
- Sais-tu nager?
- Oui.
- Alors tu es Lyonnais.

Enfin ils sont venus!

Oui, les mobilisés des Bouches du Rhône ont fait leur apparition du côté du théâtre de la guerre.

N'était l'assent, nous aurions cru avoir affaire à des légionnaires du Rhône déguisés en Marseillais, mais à la pureté du langage, impossible de s'y tromper. Et puis, de nos légions, il en reste si peu, si peu!

Qu'on vienne maintenant médier du patriotisme des départements méridionaux.

A propos de Marseille, l'article que nous avons publié la semaine dernière sur les fortifications de cette ville, nous a valu une lettre, mais une lettre zé ne vous dis que ça, de la part d'un aimable Phocéén, qui nous accuse tout simplement d'être vendu à la Prusse, parce que nous n'admirons pas suffisamment les efforts patriotiques de la cité administrée par M. Gent d'Avignon.

« Je vous serais très obligé de me dire, nous mande notre correspondant, ce que font depuis six mois les Francs-tireurs de l'Egalité, Provenceaux, Guérilla Marseillaise et autres, tous enfants de Marselle, et les dix mille engagés volontaires dans les armées régulières, Zouaves, Turcos, cavaliers Algériens, etc., où est le quatrième bataillon de mobiles des Bouches-du-Rhône dont il ne reste plus que 200 hommes.

« J'ai besoin de vos sûres informations pour savoir s'ils ne sont pas cachés dans votre commune révolutionnaire. »

Il est fort possible que les Marseillais aient fourni quelques bataillons de Francs tireurs et un certain nombre d'engagés volontaires dans l'armée régulière, et nous n'entendons contester en aucune façon la bravoure personnelle et le patriotisme de ces défenseurs du pays, mais ils sont, sur ce point là, logés absolument à la même enseigne que Lyon.

Nous aussi nous avons armé et équipé des corps de Francs-tireurs;

Nous aussi nous avons eu des milliers d'engagés volontaires.

Mais nous serions fort obligés également qu'on nous fit connaître ce que font depuis trois mois les mobilisables des Bouches-du-Rhône?

Leur premier bataillon vient d'arriver à Lyon, comme nous le disions plus haut, tandis que nos quatre légions se sont battues à Nuits, à Châteauneuf, à Villersexel, à Héricourt, et ont subi la rude et meurtrière campagne de décembre et de janvier.

Au surplus nous allons vite nous mettre d'accord avec notre correspondant:

Ce n'est pas aux Marseillais personnellement que nous en avons, ce n'est ni leur patriotisme ni leur bravoure individuelle que nous incrimons et nous sommes convaincus que leurs mobiles et mobilisés feraient très bonne figure au combat.

Ce que nous blâmons, ce que nous critiquons, ce que nous poursuivons de nos sarcasmes, c'est l'incurie vantarde de leurs administrateurs qui demandent la guerre à outrance, et s'indignent contre la capitulation de Paris affamé, alors qu'ils n'ont pas su envoyer une seule légion équipée, armée et organisée, au secours de notre capitale.

Ces explications données, pouvons nous espérer que notre fougueux adversaire renoncera à nous traiter de Prussien?

Dans la Gascogne, c'est autre chose: l'ardeur belliqueuse est montée à un tel diapason, que le fameux camp près de Toulouse si bien organisé par M. Lissagaray, se dépeuple à vue d'œil.

On était parvenu à y introduire à peu près autant de soldats que d'officiers, intendants, généraux frais émoulus, galonnés de toutes sortes et patatras! sitôt la nouvelle de l'armistice, la plus grande partie des soldats

s'est évanouie, — au point que 200 environ ont menacé de coups de fusil la garde nationale qui essayait de s'opposer à leur fuite.

Nous ne serions pas étonnés du tout que tous ces gaillards-là ne réclamassent la guerre à outrance.

En ce temps de perturbation générale, on égare les légions bien mieux que les électeurs.

Nous savons un mobilisé d'un département voisin venu de Dijon en permission, il y a quelques jours, et qui ne sait plus où rejoindre ses camarades, qui ont pourtant quitté Dijon à l'approche des Prussiens.

A la préfecture, à l'état-major de la place, dans tous les bureaux possibles, on ignore complètement où est remise la légion susdite.

Elle moisit sans doute dans quelque gare, avec le pain qui était destiné à l'armée de l'Est.

Nous avons reçu hier la visite d'un artilleur de la 4^e légion du Rhône.

En descendant de cheval, il a perdu la semelle d'une de ses bottes par la simple raison que la couture destinée à retenir la dite semelle à l'empaigne, est remplacée par un système ingénieux de chevilles en bois qui ressemblent à des bouts d'allumettes.

Le fournisseur sera-t-il décoré ou traduit devant un tribunal criminel?

Nous parions qu'il sera décoré.

HECTOR PÉRIÉ.

Notre confrère, le *Salut Public*, en annonçant la mort de notre directeur-gérant, a consacré à sa mémoire quelques lignes sympathiques dont nous le remercions sincèrement, au nom de la famille et des amis de M. Labaume.

Où sont nos fusils

Nous recevons d'un officier des francs-tireurs franco-américains, la communication très-précise que voici:

Il a été acheté en Amérique un nombre considérable de fusils à tir rapide (Remington, Spencer et Snider).

Le 14 septembre, le <i>Lafayette</i> de la compagnie trans-atlantique en apportait	90,000
Le 4 octobre, (j'étais à bord) la <i>Ville de Paris</i> , en portait	130,000
Le 1 ^{er} novembre, le <i>Saint Laurent</i> arrivait à Brest, avec	110,000
Le <i>Pérelle</i> , il y a quelques jours, apportait encore	70,000 de ces mêmes fusils, ci
	70,000

En tout quatre cent mille armes de précision, qui ont dû être remises à l'armée, ci

400,000

sieurs, que, tous ici, nous sommes des conquérants et des guerriers illustres; tous nous avons gagné des batailles, tous nous avons tué des milliers d'hommes; tous nous nous sommes emparés violemment de contrées ou de provinces qui ne nous appartenaient pas, mais dont nous avions envie, ce qui est une raison tout à fait suffisante.

Robert-Macaire. — Evidemment.

Alexandre le Grand. — Il me paraît donc oiseux que nous venions à la file, faire le récit de nos victoires et conquêtes qui se ressemblent comme deux gouttes de sang (très bien), et il me semble que ceux d'entre nous qui ont à leur actif des actes de barbarie ou de dévastation d'une nature particulière, devraient se borner à les faire connaître. Cela nous permettrait je le répète d'arriver plus vite à la clôture de la réunion, et de fixer d'une façon plus spéciale les mérites des divers candidats.

Le président. — L'avis de l'honorable Alexandre le Grand me paraît digne d'être pris en considération (Oui, oui!).

Eh bien avez-vous quelque fait particulier à citer en faveur de votre candidature?

Alexandre le Grand. — Moi j'ai fait incendier la ville de Persépolis, dans une orgie.

Guillaume de Prusse. — Bravo! je comprends ça.

Attila. — Un mot seulement: j'ai commis tant d'atrocités que les chrétiens m'appelaient le fléau de Dieu, et que l'herbe ne repoussait pas là où avait passé mon cheval.

Frédéric-Barbrouse. — J'ai mis la Lombardie à feu et à sang. (Très bien).

Omar. — J'ai détruit quatre mille temples chrétiens, et j'ai fait un feu de joie de la célèbre bibliothèque d'Alexandrie.

Bismark. — Cela ressemble à notre bombardement de la Sorbonne.

ment de la Sorbonne.

Une voix. — Je demande la parole.

Le président. — Votre nom?

— Général Tilly.

Le président. — Vous n'êtes pas un roi conquérant.

Tilly. — Non, mais je crois être digne de figurer parmi eux, car c'est à moi qu'on doit le sac de Magdebourg.

Bismark. — Oui, c'est assez propre.

Le président. — Ah, une dame? Votre nom s'il vous plaît?

— *Catherine II*, Impératrice de Russie.

Le président. — Très bien, et Votre Majesté a des titres à faire valoir...

Catherine II. — Comment donc, j'ai partagé la Pologne avec mon compère Frédéric...

Frédéric II. — C'est vrai...

Catherine II. — Et j'ai fait étrangler mon mari.

Robert-Macaire. — Voilà une gaillarde...

Napoléon I^{er}. Le massacre de Jaffa et l'assassinat du duc d'Enghien sont assez connus je crois, pour que je me dispense d'insister.

Le président. — En effet, sans compter les deux ou trois millions d'hommes que vous avez coûtés à l'Europe.

Napoléon I^{er}. — Ma modestie se refusait à le dire, mais du moment que vous prenez la peine de le rappeler, je m'empresse d'en convenir.

Guillaume de Prusse. — A mon tour. Je ne vous parlerai ni de la guerre de Danemark, ni de la guerre contre l'Autriche, ni du pillage de Francfort, tout cela n'est que bagatelle, et j'ai des choses plus sérieuses à vous citer.

Depuis six mois, je ravage, je dévaste, je pille, j'incendie, et je bombarde la France; mes soldats

violent les femmes.

Attila. — Bien.

— Assomment les vieillards.

— Très bien.

— Assassinent les médecins d'ambulance.

— Admirable.

— Miraillent des ennemis affamés, à moitié nus et dans l'impossibilité de se défendre.

Attila. — Merveilleux!

Guillaume. — Si quelqu'un dans l'honorable assemblée peut offrir quelque chose de plus complet, je suis prêt à m'incliner.

Attila. — Je doute qu'aucun de nous soit capable de lutter contre l'illustre Guillaume; pour moi je me retire de la lutte, et me déclare un trop petit garçon pour oser me mesurer avec un compétiteur de cette taille.

— Je demande la parole.

Le président. — Encore un. Votre nom?

— Mandrin!

Robert-Macaire. Ah un ami: il faut le faire passer.

Le président. — Qu'avez-vous à dire?

Mandrin. — J'ai assassiné une centaine de voyageurs.

Bismark. — Une centaine? quelle pitié!

Mandrin. — Que voulez-vous, on fait ce qu'on peut: tout le monde n'a pas les moyens...

Guillaume de Prusse. — Cette candidature n'est pas sérieuse: du reste nous ne voulons pas nous commettre avec un brigand.

Mandrin. — Vous dites?

Guillaume. — Je dis avec un bri...

Bismark. — Allons, sira, pas de personnalités désagréables: vous ne savez pas de quels noms on pourrait nous appeler.

Guillaume. — C'est vrai, mais voyez-vous, c'est

Or, avons-nous quatre cent mille soldats mobiles ou mobilisés, armés de fusils perfectionnés?

Nous ne le croyons guère, et si les renseignements de notre correspondant sont exacts, comme cela paraît être, d'après la précision et le ton de sincérité de sa lettre, nous nous permettrons de poser cette question:

Que sont devenus ces quatre cent mille fusils?

Où sont nos fusils?

Où sont nos fusils? dirait Thérèse, si le temps était aux chansons.

Cette demande vaut bien une réponse sans doute?

Le grand Napoléon.

Consulat

Les déplorable résultats de la campagne d'Egypte ne découragèrent pas Bonaparte des expéditions lointaines: à la fin de 1801, il ordonne d'armer contre Saint-Domingue. « Tenez, dit-il, au général Leclerc, « son beau-frère, en lui remettant ses instructions pour « cette expédition, voilà vos instructions; vous avez « une belle occasion de vous enrichir. Allez, et « ne me fatiguez plus de vos éternelles demandes « d'argent. » Et près de cinquante mille hommes vont périr pour cet objet et porter l'incendie et la dévastation dans une contrée florissante! « La colonie « de Saint-Domingue, florissante sous les sages règlements de Toussaint-Louverture, raconte le conventionnel Grégoire, devint un affreux théâtre de carnage; les colons paisibles possesseurs de leurs habitations entretenues par des nègres libres, au lieu de faire renrer ceux-ci dans la servitude, furent expulsés du pays; une armée française, l'élite de nos soldats républicains, fut exterminée par le fer et les maladies. »

Débarassé des demandes d'argent de son beau-frère, Bonaparte veut aussi se débarrasser de celles du général Lannes, et de plus, lui faire perdre ses habitudes de familiarité. Il le fait appeler et lui dit: « Il faut, mon cher Lannes, vous loger convenablement, vous mettre sur un pied digne de votre rang; tenez, louez l'hôtel de Noailles, faites-le meubler avec assez de magnificence. »

Lannes s'empresse de se conformer aux intentions de Bonaparte et vient lui demander quatre cent mille francs. montant des dépenses faites en quelque sorte par son ordre. « Mais, lui dit le premier consul, je n'ai pas d'argent. — Comment! tu n'as pas d'argent? que diable vais-je faire? — Mais, ajoute le premier consul, n'y en a-t-il pas dans la caisse de la garde? Prenez ce qu'il vous faut, nous arrangerons cela. » Le général Lannes va trouver le trésorier de la garde, qui fait d'abord quelque difficulté, mais aussitôt qu'il sait que c'est avec l'assentiment du premier consul, il compte les quatre cent mille francs.

A peine Lannes a-t-il touché cette somme, que le trésorier reçoit de l'ordonnateur en chef de la garde l'ordre de donner l'état de sa caisse. Le reçu des 400.000 francs, représentant cette somme, n'est pas admis. En vain le trésorier pa le de l'autorisation donnée par le premier consul. Celui-ci a tout à coup perdu la mémoire: il ne se souvient plus. Lannes est obligé de restituer les 400.000 francs à la caisse de la garde, et comme il n'a que des dettes: il se rend chez le général Leclerc, auquel il compte tout ce qui s'était passé. « Maladroit! lui

ridicule parce qu'on a tué cent voyageurs d'oser se comparer....

Bismark. — Je le sais bien, mais ces petites gens c'est si prétentieux!

Le président. — Messieurs, nous allons passer aux voix.

Robert Macaire. — Voilà le coup des bulletins.

Dépouillement du vote:

Unanimité des voix: Mandrin. (exclamations).

Guillaume. — Ce n'est pas possible.

Attila. — Je n'ai pas voté pour lui.

Alexandre. — Il y a une supercherie.

Guillaume. — Sûr, nous avons un coquin parmi nous.

Robert Macaire. — Un, dites-vous? Du reste, il n'y a rien à objecter, les bulletins sont là: le vote a été régulier, le dépouillement aussi: j'y assistais... et puis quoi, Mandrin ne serait-il pas capable de vous représenter, messeigneurs?

Une voix. — Parfaitement si, seulement nous craignons qu'il soit trop honnête.

LECLAIR.

« dit Lefebvre, que n'es-tu venu me trouver? pour-
« quoi vas-tu devoir quelque chose à ce b... là?
« Tiens, voilà tes 400,000 francs; porte-les lui et
« envoie le faire f... »
Lannes arrive furieux chez le premier consul :
« Comment, lui dit-il, tu es capable d'une pareille
« indignité! me traiter de la sorte! me tendre un
« piège aussi indigne, après tout ce que j'ai fait
« pour toi; après tout le sang que j'ai prodigué
« pour servir ton ambition! voilà donc la récom-
« pense que tu me réserves! Tu oublies donc le 13
« vendémiaire, où j'ai fait plus que toi? Tu sou-
« viens-tu de Millesimo? J'étais colonel avant toi.
« C'est pour te servir que je me suis refait soldat.
« Il fallait me laisser grenadier. Pour qui me suis-
« je battu à Bassano? Tu m'as vu à Lodi, à Lo-
« verdo où je fus blessé, et tu me joutes un tour
« pareil! Sans moi, Paris se serait révolté le 18
« brumaire, sans moi tu n'aurais pas gagné la ba-
« taille de Marengo. Moi seul, oui, moi seul, j'ai
« passé le Pô, à Montebello, avec toute ma division;
« tu as voulu en faire honneur à Berthier, qui n'y
« était pas; moi, j'ai payé de ma personne, pour
« me voir humilier! Cela ne se peut pas; cela ne
« sera pas. Je dévrais.... » Bonaparte immobile
« l'écoutait pâle de colère, et Lannes était sur le point
« de le provoquer en duel, quand Junot, attiré par
« ses cris, entra précipitamment. Sa présence inopi-
« née remit un peu le premier consul et calma en
« même temps la fureur de Lannes. « Eh bien, lui
« dit alors Bonaparte, allez à Lisbonne; vous y
« gagnerez de l'argent, et quand vous reviendrez
« vous n'aurez besoin de personne pour payer vos
« dettes. »

Ainsi fut atteint le but que Bonaparte s'était pro-
posé : Lannes partit pour Lisbonne, ne gêna plus
par ses familiarités le premier consul, et à son re-
tour, il ne le tutoya plus.

En même temps, Bonaparte continue avec autant
d'adresse que de persévérance ou plutôt d'opiniâ-
treté, sa marche vers le royaume, et tout semble
favoriser ses ambitieux projets : l'Espagne lui four-
nit un subsidie annuel de 60 millions, le Portugal
achète son repos par un tribut annuel de 16 mil-
lions; notre belle colonie de la Louisiane est cédée
aux Etats-Unis d'Amérique pour une somme de
70 millions; la trêve entre la France et l'Angle-
terre, désignée sous le nom de paix d'Amiens,
comble de joie toute la France; le conseil général
de la Seine vote un monument en l'honneur de
Bonaparte; le tribunal accorde qu'il lui sera donné
un gage éclatant de la reconnaissance nationale; le
Sénat prévaricateur le réélit consul pour dix ans
et, quelques jours après, consul à vie; le concordat
assure la publicité de la religion; mais Bonaparte
tient toujours la presse sous sa main de fer : « Si
« je lui lâche la bride, dit-il fréquemment, je ne
« resterai pas trois mois au pouvoir. »

Le dimanche, 11 avril 1804, un Te Deum est
chanté à Notre-Dame Bonaparte paraît glorieux
d'avoir ramené les Français à l'Eglise, et, en sor-
tant, il demande à un général républicain ce qu'il
pensait de la cérémonie : « Oh ! répondit-il avec hu-
« meur, c'était une belle escapade; il n'y man-
« quait qu'un million d'hommes qui sont morts
« pour détruire ce que vous ressuscitez. » Bonaparte
sourit et n'est pas moins heureux de son triomphe :
il réforme le capitaine Ségur qui a refusé d'assister
au Te Deum.

Il ne faut pas croire que cette dévotion et cette
sévérité soient inspirées à Bonaparte par un senti-
ment profond, religieux, respectable même lors-
qu'il est erroné : « Mes dévotions intérieures, nous
« révèle-t-il, ne me gênent nullement; je suis de
« ceux qui croient que les peines de l'autre monde
« n'ont été imaginées que comme complément aux
« atraits insuffisants qu'on y présente. »
Dans le mois suivant, il ressuscite l'ancien ordre
de Saint-Louis, sous le nom de l'ordre de la Légion
d'honneur. Rien n'est plus propre que les hochets

pour maintenir les hommes dans une enfance per-
pétuelle : « Les décorations, les symboles, écrit
« Mirabeau dans le siècle dernier, sont des signes
« éternels de ralliement pour les factieux, un germe
« de vanité infecte pour une classe de citoyens et
« de subordination servile pour toutes les autres,
« et une source inépuisable de corruption pour la
« nature humaine. »

Fort de ces nouvelles insinuations, si contraires
aux principes et à l'esprit d'égalité, au bonheur du
peuple, à la morale; à la dignité humaine. Bonaparte
à l'effronterie d'offrir à Louis XVIII une in-
demnité considérable, soit en propriété, soit en ar-
gent, s'il veut renoncer à ses droits sur la couronne
de France; mais Louis XVIII refuse avec noblesse
de souscrire à un pareil marché.

Cette impudique démarche de Bonaparte est le
fait d'un ambitieux; mais celle-ci ne peut être at-
tribuée qu'à un fou : « Dieu a décidé, écrit-il, le
18 juillet 1802, au dey d'Alger, que tous ceux qui
seraient injustes envers moi seraient punis. »

Et c'est pour le prouver, sans doute, qu'il mit à
exécution l'attentat que l'histoire a enregistré sous
le nom d'assassinat du duc d'Enghien.

Le 10 mars 1804, Bonaparte prescrit au gé-
néral Ordener de se rendre secrètement à Strasbourg,
« de se porter sur Ettenheim avec des troupes, de
« cerner la ville et d'y enlever le duc d'Enghien. »
En exécution de cet ordre, trois ou quatre
cents soldats de la garnison de Strasbourg, péné-
trant, dans la nuit du 15 au 16 mars, en pleine
paix, au mépris du droit des gens, sur le territoire
neutre du duché de Bade, et viennent, en armes,
investir, à Ettenheim, l'habitation du duc d'En-
ghien.

Le bruit de leur approche réveille le prince. Il
s'élança hors de son lit, sauta sur un fusil à deux
coups, et secondé de l'un de ses serviteurs, il s'ap-
prêta à vendre chèrement sa vie. L'un de ses offi-
ciers, le baron de Gramstein, qui s'était hâté d'ac-
courir près de lui, le détermina à ne point tenter
une résistance inutile. Bientôt les satellites du des-
potisme se précipitent dans l'appartement, le com-
mandant Charlet à leur tête. Le prince est arrêté
avec tous les siens; on l'entraîne à demi-vêtu, on
le conduit à la citadelle de Strasbourg, et le 18
mars, à une heure et demie du matin, on le fait
monter dans une chaise de poste, attelée de six
chevaux, qui l'amène, en moins de deux jours, au
château de Vincennes. Il y arrive, le 20 mars, en-
tre cinq et six heures du soir.

Tout avait été préparé d'avance pour son sup-
plice. Un arrêt des consuls, daté du jour même de
son arrivée, le renvoyait devant une commission
militaire, comme « prévenu d'avoir porté les ar-
« mes contre la République, d'avoir été et d'être
« encore à la solde de l'Angleterre et de faire par-
« tie des complots tramés par cette dernière puis-
« sance contre la sûreté intérieure et extérieure de
« la République. »

Cette commission militaire avait été immédia-
tement nommée par Merat, alors gouverneur de Pa-
ris, qui la composa du général Hollin, président,
des colonels Guillon, Bazancourt, Ravier, Barrois
et Rabbe, du capitaine-major d'Auzanourt, chargé
des fonctions de rapporteur, et du capitaine Molin,
chargé de celles de greffier.

Entre minuit et une heure du matin, dit M.
« Paul Tiby, le duc d'Enghien, après avoir été
« interrogé par le capitaine d'Auzanourt, est
« amené devant ses juges, réunis dans l'une des
« chambres du pavillon de la porte du bois.
« Là, il est interrogé de nouveau par le prési-
« dent de la commission : il répond à toutes les
« interpellations avec une mâle assurance.
« Mais c'est en vain que la noblesse et la fran-
« chise des réponses du prince établissent son in-
« nocence : n'y avait-il pas déjà plusieurs heures
« que la fosse destinée à recevoir sa dépouille
« mortelle était creusée dans les fossés de Vincen-
« nes ?

C'est en vain que les lois contre les émigrés ne
poursuivaient que les émigrés arrêtés sur le terri-
toire de la République ou en pays ennemi ou con-
quis; c'est en vain que la législation en vigueur
interdisait formellement aux commissions militai-
res la connaissance des complots tramés contre la
sûreté intérieure et extérieure de la République;
c'est en vain que la règle générale de la justice or-
donne de ne procéder que publiquement et de jour
dans les affaires criminelles; c'est en vain qu'au-
cune pièce à charge n'existait au procès. On im-
portait les lois et la justice? ne fallait-il pas frap-
per un coup qui éloignât les émigrés des frontières?
ne fallait-il pas verser le sang d'un Bourbon, pour
détruire tout soupçon d'un pacte secret avec cette
famille, et s'aplanir la voie du trône? Les mem-
bres de la Commission se montrèrent dignes de la
confiance de leur maître; sans même avoir daigné
avertir leur victime de faire choix d'un défenseur,
sans lui en avoir nommé un d'office, sans avoir au-
cun égard à la demande que le duc avait faite d'une
entrevue avec le premier consul, la Commission,
A L'UNANIMITÉ! condamne à mort cet infortuné
prince, par un jugement où l'ignorance complète
des lois qu'elle appliquait, força le greffier de laisser
en blanc, non-seulement le texte, mais même la
date de ces lois.

Le jugement ordonnait de plus l'exécution immé-
diate, et pourtant les lois réservaient expressément
au condamné le droit de recours en révision ou de
pouvoi en cassation.

A peine cet arrêt de sang est-il rendu, qu'un of-
ficier général qui avait assisté au jugement derrière
le fauteuil du président, en arrache des mains de
ce dernier la minute informée, et s'occupe de pour-
voir, sans délai, à son exécution.

Il était environ quatre heures du matin. Le prince
est extrait de sa prison par des gendarmes d'élite;
on le mène par un escalier étroit et tournant. Saisi
d'un mouvement involontaire, il s'adresse à l'officier
de gendarmerie qui l'accompagnait, et lui dit :
« Est-ce que l'on veut me plonger tout vivant dans
« un cachot? Suis-je destiné à périr dans les ou-
« bliettes? — Non, monsieur, soyez tran-
« quille, » lui répondit l'officier d'une voix étouf-
« fée par les sanglots.

L'escalier conduisait dans la partie orientale
« des fossés du château. Ah! grâce au ciel, s'écrie
« le prince, en y arrivant, je mourrai de la mort
« d'un soldat! marchons! »

Parvenu au lieu du supplice, il remit à l'un de
ses bourreaux, deux chevaux, un anneau d'or et une
lettre pour la princesse de Rohan, le suppliant d'ac-
complir religieusement ce lugubre message; puis il
se met à genoux à quelques pas de la fosse ouverte
pour le recevoir, et prie le Dieu de miséricorde de
l'accueillir dans son sein. Impatient sans doute de
ce retard, et privé de consumer le crime, un offi-
cier supérieur (le même vraisemblablement qui
s'était si brusquement emparé de la minute du
jugement), ordonne, à deux ou trois reprises, d'exé-
cuter le feu.

« Le noble prince se relève enfin; son regard as-
« sa contenance respirent la mâle insouciance qu'il
« déployait naguère dans les combats. Il fait signe
« qu'il est prêt à mourir. Les fusils s'abaissent et
« il tombe privé de vie. Les gendarmes d'élite,
« instruments de son supplice, accourent, et,
« comme s'ils redoutaient que le jour, sur le point
« de paraître, ne vint découvrir la rougeur de leur
« front, ils se haïent d'ensevelir dans les entrailles
« de la terre, les restes inanimés de leur victime.

Ce même jour, 21 mars 1804, de grand matin,
Bonaparte fait appeler M. Fontanes, et le mettant
sur le chapitre du duc d'Enghien, lui apprend
brusquement l'événement de la nuit. Fontanes ne
contint pas son effroi, son indignation, « Il s'agit
« bien de cela, lui dit le consul : Fourcroy va clore
« après-demain le corps législatif, dans son discours
« il parlera, comme il dit, du complot réprimé;
« il faut, vous, que dans le vôtre, vous y répon-

« diez; il le faut. » — « Jamais ! » s'écrie Fon-
tanes, et il ajoute que, bien loin de répondre par
un mot d'adhésion, il saura marquer par une mutuelle
expresse, au moins de silence, son improbation
d'un tel acte.

« A cette menace, la colère faillit renverser Bo-
naparte; ses veines se gonflaient, il suffoquait, et
ce sont les termes de Fontanes, racontant le jour
même la scène du matin à M. Molé, qui plus tard
la répéta à M. Sainé-Beuve, dans les précieux écrits
duquel je l'ai puisée.

Deux jours après (23 mars), Fourcroy, orateur
du gouvernement, va clore la session du corps lé-
gislatif, et, dans son incroyable discours, « sans
des membres de cette « famille dénaturée, qui
« aurait voulu noyer la France dans son sang, pour
« pouvoir régner sur elle; mais s'ils osaient soule-
« ver de notre présence notre sol, s'écrie l'orateur,
« la volonté du peuple français est qu'ils y trou-
« vent la mort. »

Parmi les déplorables raisons que Bonaparte
dominait pour motiver l'assassinat du duc d'En-
ghien, son premier valet de chambre nous a con-
servé celle-ci : « J'ai voulu prouver à l'Europe
« que ce qui se passe en France n'est plus des ju-
« rices d'enfant. »

En parlant de l'assassinat du duc d'Enghien,
l'impératrice Joséphine disait : « Cette mort est
poisonne ma vie. »

Dans toute la France il ne s'éleva qu'une seule
protestation contre l'homicide du duc d'Enghien :
M. de Chateaubriand, récemment nommé par Bo-
naparte, ministre du Valais, donna sa démission.

Environ quarante ans avant la catastrophe de
Vincennes, Jean-Jacques Rousseau disait : « Les
« Français sont avisés, mais non vils : sous le gou-
« vernement de Bonaparte, ils ont été l'un et l'autre.
« L'assassinat du duc d'Enghien ne peut s'ex-
« pliquer que par cette déclaration du général de
« Vandrecourt : « Tout homme qui aspire au pou-
« voir absolu est forcé par sa position, de devenir assas-
« sin. »

Depuis, un éminent jurisconsulte a porté l'arrêt
suivant sur cette catastrophe :

« La mort de l'infortuné duc d'Enghien, dit
« M. le procureur général Dupin, est un des événe-
« mens qui ont le plus affligé la nation française.
« Il a déshonoré le gouvernement consulaire. Un
« jeune prince, à la fleur de l'âge, surpris par
« trahison, sur un sol étranger, où il dormait
« en paix, sous la protection du droit des gens, a
« été traîné violemment vers la France, traduit devant
« de prétendus juges, qui, en aucun cas, ne pou-
« vaient être les siens, accusé et condamné à mort
« clos, mis à mort de nuit dans les fossés du ché-
« teau-fort qui servait de prison d'Etat; tant d'
« vertus méconnues, de si chères espérances dé-
« truites, feront à jamais de cette catastrophe un
« des actes les plus révoltants auxquels ait pu s'
« abandonner un gouvernement absolu. »
« Si aucune forme n'a été respectée, ajouta
« le procureur général Dupin; si les juges étaient
« incompétents; s'ils n'ont pas même pris la peine
« de relater dans leur arrêt la date et le texte des
« lois sur lesquelles ils prétendraient appuyer cette
« condamnation; si le malheureux duc d'Enghien
« a été fusillé, en vertu d'une sentence « signée
« blanc, et qui n'a été régulière qu'après coup;
« alors ce n'est plus seulement l'innocence victime
« d'une erreur judiciaire, la chose reste avec un
« véritable nom : C'EST UN ODIEUX ASSAS-
« SINAT!!!

Colonel Ferrer.

(à suivre.)

Tous les articles non signés
administrateur-gérant, A. ALRICI
Lyon. — Impr. COSTE-LABOUE, c. Lafayette!

MALADIES CONTAGIEUSES ET DE LA PEAU
Aiguës ou chroniques les plus rebelles
Dont le traitement aurait été infructueux
Guéries RADICALEMENT par le **ROB-SAVARESI**
PERFECTIONNÉ
Dépuratif-tonique, Régénérateur du Sang et des Humeurs
Entièrement VÉGÉTAL, il remédie aux accidents mercuriels
Expéditions par correspondance
S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien
de 1^{re} classe,
Rue Finay, 19, au premier étage, près de l'Hôtel
de-Ville, à Lyon.
Allée de traverser, rue de l'Arbre-Sec, 9. 35

35 Ans de Succès
ROB-SAVARESI, DÉPURATIF-TONIQUE Perfectionné
pour la parfaite guérison des
MILIAIRES, ECZÉMAS, ERUPTIVES
Faiblesse des organes, Fèvres, Abcès, Ulcères, Tumeurs, Érup-
tion à la peau, Affections cutanées et Vices du sang.
Les guérisons nombreuses et authentiques opérées chaque
jour par ce précieux et puissant dépuratif le dispensent de tout
doute et sont les plus beaux titres de ce remède à la confiance
publique dont il jouit constamment.
Expéditions par correspondance
S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien de première classe
Rue Finay, 19, au premier étage, Lyon
allée de traverser, rue de l'Arbre-Sec, 9. (37)

AU BALLON CAPTIF
Rue de la Barre, 8, en face de la rue Belle-Croix — LYON
MOUCHET, horloger, bijoutier
Ex-ouvrier horloger de BREGUET de PARIS
1^{er} Prix à l'Ecole des Sciences et des Arts industriels de Lyon, spé-
cialité pour les Réparations de Remontoirs
SEULE MAISON A LYON POUR LA MODICITÉ DE SES PRIX.
Toutes les Réparations et les Ventes sont garanties de 1 an à 5 ans.
Aperçu des prix :
Nettoyage de montres à cy-
lindre. 2 50
Grands ressorts de montre,
première qualité. 2 50
Nettoyage de pendule. 3 50
Verres de montre double.
Id. cristal. 50
Montres or pour dames, à
cylindre et rubis, depuis 65 -
Montres argent pour dames
à cylindre et rubis depuis 25 -
à cylindre et rubis depuis 35 -
Montres argent pour hom-
mes à cylindre et rubis,
depuis 25 -
Remontoir or pour dames
depuis 450 -
Id. pour hommes, depuis 200 -
Id. en aluminium 30 -
Fait les Echanges en tous genres. — Expédie dans le dehors.
ACHAT D'OR ET D'ARGENT

HERNIES Sans opération, guérison prompte et
parfaite garantie par les faits. En consé-
quence, plus de bandages. S'adresser
à M. Gaillard, médecin de la Faculté de Montpellier, domicilié à
Lyon, quai de la Charité, 4. (58-15)

LA SILENCIEUSE
MACHINES A COUDRE
BRODEUSES, BOUTONNIÈRES
de tous systèmes
pour Familles et Ateliers
garanties de 1 an à 5 ans, de 50 fr. à 450 fr.
Maison de gros et détail
J.-P. MOLLIERI
Rue Impériale, 61 et 62, Lyon
Plusieurs médailles d'or (58-18)

Toux, Rhumes, Catarrhes
Coqueluche et Oppression
Ne peuvent résister à l'action du **SIROP DUBREUIL**, et
12 années de succès ont placé au premier rang parmi les
oraux.
Dépôt : Pharmacie DUBREUIL, 38, rue de Charvet, et dans
toutes les Pharmacies et Drogueries.
Emiger la signature.